

L'APERS, son service d'aide aux victimes recherche un(e) accueillant(e) victimes de formation juriste rattaché(e) au service d'aide aux victimes sur le ressort du TGI de Tarascon (13)

Missions :

- missions d'Ad'hoc donc âge minimum de 30 ans,
- tenue de permanences,
- prise en charge et accompagnement des victimes.

Le salarié pourra être amené à participer à des astreintes du service d'aide aux victimes en urgence sur le département.

Permis et Véhicule obligatoire

CDD de 6 mois de 35h/semaine

Convention CHRS 1975 - Salaire de 1879.74€ BRUT

CV + lettre de motivation : asso@apers13.com